ASPRO

ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES
PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Assemblée générale 2022

Rapport

ASPRO

ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES
PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Assemblée générale 2022

13.03.2023 à la Bananne fabrik

Présent.e.s (24) : Ioanna Anousaki, Marc Baum, Ela Baumann, Jean Bermes, Jill Christophe, Frédérique Colling, Natasja Grujovic, Fabienne Hollwege, Nora Koenig, Laetizia Lang, Raphael Lemaire, Rosalie Maes, Elsa Rauchs, Konstantin Rommelfangen, Paul Schumacher, Gilles Seyler, Mandy Thiery, Clio Van Aerde, Claire Wagener, Germain Wagner, Dagmar Weitze, Peggy Wurth, Meva Zabun, Giovanni Zazzera

Excusé.e.s avec procuration (15) : Luisa Bevilacqua (Peggy Wurth), Gianfranco Celestino (Jill Christophe), Betsy Dentzer (Frédérique Colling), Véronique Fauconnet (Nora Koenig), Piera Jovic (Giovanni Zazzera), Sophie Langevin (Frédérique Colling), Thierry Mousset (Claire Wagener), Mani Muller (Peggy Wurth), Annick Pütz (Dagmar Weitze), Rita Reis (Peggy Wurth), Jacques Schiltz (Konstantin Rommelfangen), Raoul Schlechter (Frédérique Colling), Jeanna Serikbayeva (Clio Van Aerde) Anne Simon (Nora Koenig), Nora Zrika (Jill Christophe)

Excuse.e.s (6) : Aude-Laurence Biver, Céline Camara, Alessia Esposito, Rahel Jankowski-Diallo, Gilles Soeder, Timo Wagner

ASPRO

ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES
PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Ordre du jour

1. Mot de la présidente
2. Présentation du rapport d'activité 2022
3. Présentation des activités pour l'année 2023
4. Présentation du bilan financier 2022
5. Rapport des réviseures de caisse
6. Approbation des comptes de 2022 et décharge de la trésorière
7. Approbation du budget 2023
8. Nomination de deux réviseur.e.s de caisse
9. Décharge du conseil d'administration
10. Élection du nouveau conseil d'administration (15 sièges)
11. Élection du/de la président.e, du/de la vice-président.e, du/de la secrétaire et du/de la trésorier.ière par le conseil d'administration
12. Divers
13. Échange et discussions

1. Mot de la présidente

Nora Koenig souhaite la bienvenue à tou.te.s et revient sur les temps forts de l'année 2022. Elle insiste sur le fait qu'ASPRO a pu accueillir beaucoup de nouveaux.elles membres en 2022 et que les groupes de travail ont été très productifs, notamment celui qui se consacre à l'inclusion.
Elle revient sur nos efforts concernant la rémunération des professionnel.le.s du spectacle vivant qui commencent enfin à porter des fruits. Après un long processus, ASPRO vient de trouver en 2023 un accord avec les producteurs de la Theater

Federatioun sur des tarifs minima : 220€ HTVA / jour et 1.050€ HTVA / semaine. Les négociations sont en cours pour les tarifs de représentations et la rémunération des métiers ayant beaucoup de temps de préparation en amont des répétitions.
Nous avons aussi amélioré notre communication avec nos membres, en agissant sur deux axes : l'instauration d'un ASPRO Stammdësch pour un contact régulier et convivial entre les membres et la présence d'ASPRO sur les réseaux sociaux.
ASPRO a été une interlocutrice pour le Ministère de la Culture dans plusieurs dossiers, notamment pour la réforme de la loi sur l'intermittence.
Nora insiste sur l'importance de rester critiques et de trouver un équilibre entre la protection et le soutien des artistes et le maintien de la liberté artistique.
Elle remercie tout.e.s les membres du CA pour leur engagement, tout particulièrement celles et ceux qui quittent le CA en 2023.

Pour le détail, cf. le Rapport d'activité en annexe.

2. Présentation du rapport d'activité 2022

Nora Koenig, Claire Wagener, Frédérique Colling, Clio Van Aerde, Peggy Wurth, Dagmar Weitze et Jill Christophe présentent le détail des activités d'ASPRO en 2022.

Cf. le Rapport d'activité en annexe.

3. Présentation des activités pour l'année 2023

La plupart activités commencées ou poursuivies en 2022 vont continuer également en 2023. Une des priorités sera la suite des négociations avec les producteurs. Après l'accord trouvé sur un tarif minimum pour les répétitions (220€ HTVA / jour et 1.050€ HTVA / semaine), les discussions continuent afin de fixer des minima pour les représentations ainsi que pour les métiers artistiques devant/derrière la scène qui ont besoin de temps de préparation. Trouver un accord pour les représentations s'annonce plus compliqué vu les grandes différences en terme de planification

(représentations uniques vs séries…) et de budget (grands théâtres vs petites structures…). ASPRO consultera très prochainement tou.te.s ses membres à ce sujet. ASPRO est toujours ouverte à des propositions de nouveaux groupes de travail ou de nouveaux sujets à traiter. Les groupes de travail sont ouverts à tou.te.s les membres. Les dates seront dès à présent communiquées dans l'Espace Membres de notre site.

4. Présentation du bilan financier 2022

La trésorière Frédérique Colling présente le bilan du 31.12.2023 avec un actif circulant de 64.174,43 € et un passif composé de 60.722,32 € de capitaux propres (résultat reportés et résultat de l'exercice 2022) et de 3.452,11 € de dettes. Frédérique montre ensuite le compte de profits et pertes du 01.01.2022 au 31.12.2022 avec des charges de 61.815,00€ et un bénéfice de l'exercice de 21.659,78€ ainsi que des produits de 61.815,00€ (composé de la convention du Ministère de la Culture, des cotisations des membres). La trésorière attire l'attention sur le « montant net du chiffre d'affaires » composé des primes d'assurances des membres d'ASPRO qui ne font que transiter par le compte d'ASPRO et sont reversées à la compagnie d'assurance via ACTORS.LU. Frédérique profite de l'occasion pour rappeler aux membres de régler leur cotisation de 25€ pour l'année 2023, si ce n'est déjà fait.

5. Rapport des réviseurs de caisse

Les réviseur.e.s de caisse Betsy Dentzer et Raoul Schlechter ont contrôlé la comptabilité de l'association et n'ont pas constaté d'irrégularité.

6. Approbation des comptes de 2022 et décharge de la trésorière

En l'absence des réviseur.e.s, la trésorière lit l'approbation signée par Betsy Dentzer et Raoul Schlechter qui proposent à l'assemblée réunie de donner la décharge à la trésorière. Les comptes sont approuvés et la décharge donnée à Frédérique Colling.

7. Approbation du budget 2023

Frédérique Colling présente le budget pour 2023 avec un total global de dépenses et de recettes de 99.031,17 €.
Pour la première fois ASPRO réalise un projet. Le budget se compose ainsi des dépenses et recettes de structure (55.500 €) et des dépenses et recettes du projet de workshops inclusifs réalisé grâce au soutien du Ministère de la Culture (via l'appel à projets « Accès à la Culture - Culture et handicap ») et de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte : 43.531,17 €.
Le budget 2023 est approuvé par l'assemblée générale.

8. Nomination des réviseures de caisse

Betsy Dentzer et Julie Kieffer acceptent de continuer leur mandat en 2023. Raoul Schlechter accepte le mandat de réviseur suppléant pour 2023.

9. Décharge du conseil d'administration

L'assemblée accorde la décharge au conseil d'administration de 2023, composé de 15 membres.

10. Élection du nouveau conseil d'administration

Quatre membres ne souhaitent plus faire partie du conseil d'administration de 2023 : Marc Baum, Annick Pütz, Dagmar Weitze et Giovanni Zazzera.
Nora Koenig remercie chaleureusement ces membres pour leur travail au sein du CA. Trois d'entre eux/elles restent d'ailleurs actives dans le groupe de travail inclusion.

15 personnes se portent candidates pour le nouveau conseil d'administration et sont élues par l'assemblée : Ela Baumann, Gianfranco Celestino, Jill Christophe,

Frédérique Colling, Piera Jovic, Nora Koenig, Rosalie Maes, Konstantin Rommelfangen, Paul Schumacher, Anne Simon, Mandy Thiery, Clio Van Aerde, Claire Wagener, Peggy Wurth, Meva Zabun.

11. Election du/de la président.e, du/de la vice-président.e, du/de la secrétaire et du/de la trésorièr.e par le conseil d'administration

Le nouveau conseil d'administration se retire pour l'élection des postes officiels et revient avec la distribution suivante :

Présidente : Nora Koenig
Vice-présidente : Claire Wagener
Trésorière : Frédérique Colling
Secrétaire : Jill Christophe

Représentant.e.s au CA de la Theater Federatioun : Anne Simon, Peggy Wurth

12. Divers

- **e-facturation**

A partir du 18.03.2023, les prestataires effectuant des services pour un organisme de droit public (service communal, administration étatique, établissement public…) devront envoyer une facture électronique. Ceci pourra se faire gratuitement en créant un espace professionnel sur myguichet.lu. ASPRO pourra proposer un guide pour expliquer la procédure.
Ce nouveau système a engendré deux problématiques importantes : premièrement la gestion des budgets de matériel puisque le paiement d'avances n'est plus possible. Il faudra trouver des solutions qui risquent de coûter de l'argent et/ou du temps (achats directement effectués par les producteurs, remboursements, refacturations…). L'autre problématique est pour l'instant toujours en suspens : les avis juridiques divergent sur la qualification des asbl's comme organismes de droit public ou pas. Si toutes les associations qui sont majoritairement financées par de l'argent public doivent maintenant recevoir uniquement des e-factures, cela

engendrera un travail administratif de grande ampleur et rendra impossible certaines pratiques courantes (comment obtenir une e-facture de chaque site internet en cas de commande en ligne? d'un petit fournisseur?...).

- **Assurances pour 2023-24**

Ensemble avec ACTORS.LU, ASPRO proposera aussi en 2023-24 les deux assurances : une responsabilité civile exploitation pour 20€/an et une assurance individuelle accident pour 130€/an. Le délai de souscription est le 15 avril 2023. Une newsletter sera encore envoyée à ce sujet.

- **TVA stART-up**

ASPRO a demandé un avis juridique pour savoir si la TVA était applicable à la bourse stART-up de l'Œuvre. La conclusion est non. Cette bourse ne remplit pas les critères pour tomber dans le champ d'application de la TVA. Sur demande, ASPRO peut fournir des informations plus détaillées aux membres concerné.e.s.

- **ASPRO Stammdësch**

Cette initiative continue en 2023, avec des rencontres environ tous les deux mois, dans des bars disposant d'un jeu de quilles. ASPRO tiendra ses membres au courant.

- **Élections 2023**

ASPRO vient de constituer un groupe de travail pour préparer un dossier pour les partis politiques.

13. Échange et discussions

L'Assemblée générale est clôturée et les échanges continuent de manière informelle autour d'un verre.